



## **Official Plan Amendment Proposal Summary**

---

File Number: D01-01-08-0013

Date: 8 January 2009

---

### **Site Location:**

The lands subject to this amendment are within the area designated “Future Urban Area” in the Official Plan. These lands are located between the established communities of Stittsville, Kanata West and Kanata South extending south from Hazeldean Road to Fernbank Road.

### **Purpose of Official Plan Amendment Proposal:**

The purpose of the amendment is to amend Schedules B, C, D, and E to the Official Plan to implement the land uses and transportation infrastructure established by the Fernbank Community Design Plan.

### **Proposal Details:**

The following changes to the Official Plan are proposed in the Fernbank Community to implement the CDP:

- Schedule B – Urban Policy Plan – the “Future Urban Area” designation is being replaced by “General Urban Area”, “Arterial Mainstreet”; and “Major Open Space” designations
- Schedule C – Primary Urban Cycling Transportation Network – an “On Road Cycling Route” is being added
- Schedule D – Primary Transit Network – a “Future Transit Corridor – Alignment Defined” is being added
- Schedule E – Urban Road Network – “Arterials Proposed (Alignment Defined)”, “Major Collectors- Proposed” and “Collectors Proposed” are being added

### **Related Planning Applications**

The Official Plan amendment implements the land use and transportation infrastructure established by the Fernbank Community Design Plan. The preparation the CDP has been integrated with Environmental Assessment processes for required infrastructure within the Study Area. The Environmental Management Plan, Master Servicing Study, Transportation Master Plan Report that support the CDP have been prepared in accordance with the requirements of the Municipal Class Environmental Assessment process.

The Fernbank CDP and the supporting infrastructure master plans are being circulated with the Official Plan amendment. Planning and Environment Committee and Council will consider the Fernbank Community Design Plan, Environmental Management Plan, Master Servicing Study, Transportation Master Plan Report and Official Plan Amendment concurrently.

### **Approval Authority**

The Official Plan Amendment, Fernbank Community Design Plan, Environmental Management Plan, Master Servicing Study, Transportation Master Plan Report will be considered by Planning and Environment Committee (PEC) and Council. Council is the approval authority.

### **Timelines – Third Party Review of Carp River Restoration Project**

The Official Plan amendment, CDP and infrastructure master plans will be considered by PEC and Council once the results and implications of the Third Party Review of Carp River Restoration Project are known.

The Plans are being circulated at this time to allow sufficient time to address any issues/comments raised during the consultation and be in a position to go to Planning and Environment Committee with revised/final Plans. If any additional work or revisions are required to the Plans as a result of the Third Party Review of Carp River Restoration Project, this will be done prior to going to PEC.

### **Further Information**

The Official Plan Amendment, Fernbank Community Design Plan, Environmental Management Plan, Master Servicing Study, Transportation Master Plan Report, are available at the Stittsville, Hazeldean and Beaverbrook Libraries and the Kanata Client Service Centre, and can be accessed the on the web site at [ottawa.ca/devapps](http://ottawa.ca/devapps)

If you have any questions or require further information, please contact the undersigned planner.

### **Notification and Submission Requirements:**

If you wish to be notified of the adoption of the proposed Official Plan amendment, or of the refusal of a request to amend the official plan, you must make a written request (i.e., return the attached comment sheet) to the City of Ottawa.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed Official Plan amendment is adopted, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Municipal Board.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed Official Plan amendment is adopted, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to add the person or public body as a party.

**Please provide any comments to the undersigned planner by 5 February 2009.**

**Myles Mahon**

**City of Ottawa**

**Planning, Transit and the Environment**

110 Laurier Avenue West, 4<sup>th</sup> floor

Ottawa, ON K1P 1J1

613-580-2424, ext.27817

Facsimile: 613-580-2459

Myles.Mahon@ottawa.ca



## **Résumé de la proposition de modification au Plan officiel**

---

Numéro de dossier : D01-01-08-0013

Date : 8 janvier 2008

---

### **Emplacement**

Les biens-fonds qui font l'objet de la présente demande de modification sont situés dans un secteur désigné « Futur secteur urbain » dans le Plan officiel. Ils sont situés entre les collectivités établies de Stittsville, de Kanata Ouest et de Kanata Sud, et s'étendent au sud du chemin Hazeldean jusqu'au chemin Fernbank.

### **Objet de la proposition de modification au Plan officiel**

La proposition vise la modification des Annexes B, C, D et E du Plan officiel en vue de la mise en oeuvre des utilisations du sol et de l'infrastructure des transports définies dans le Plan de conception communautaire (PCC) de Fernbank.

### **Détails de la proposition**

Les changements suivants sont proposés au Plan officiel en ce qui concerne la communauté de Fernbank dans le PCC :

- Dans l'Annexe B – Plan des politiques en milieu urbain, la désignation de « Futur secteur urbain » est remplacée par les désignations « Secteur urbain général », « Artère principale » et « Espace vert d'importance ».
- Dans l'Annexe C – Plan du réseau urbain de pistes cyclables principales, une « Voie cyclable » est ajoutée.
- Dans l'Annexe D – Réseau de transport en commun, un « Futur couloir de transport en commun - Alignement déterminé » est ajouté.
- Dans l'Annexe E – Artères urbaines, « Artères proposées (Alignement déterminé) », « Grandes collectrices - Proposées » et « Collectrices – Proposées » sont ajoutées.

### **Demandes connexes**

La modification au Plan officiel met en oeuvre les utilisations du sol et l'infrastructure des transports définies dans le PCC de Fernbank. La préparation du PCC a été intégrée dans le processus de l'Évaluation environnementale de l'infrastructure requise dans le secteur à l'étude. Le Plan de gestion de l'environnement, l'étude du Plan directeur de viabilisation et le rapport sur le Plan directeur des transports ont été préparés en appui du PCC conformément aux exigences du processus d'Évaluation environnementale municipale de portée générale.

Le PCC de Fernbank et les plans directeurs de l'infrastructure à l'appui sont diffusés ensemble avec la modification au Plan officiel. Le Comité de l'urbanisme et de l'environnement et le Conseil municipal examineront en même temps le PCC de Fernbank, le Plan de gestion de l'environnement, l'étude du Plan directeur de viabilisation, le rapport sur le Plan directeur des transports et la modification au Plan officiel.

### **Pouvoir d'approbation**

Le Comité de l'urbanisme et de l'environnement (CUE) et le Conseil municipal examineront la modification au Plan officiel, le PCC de Fernbank, le Plan de gestion de l'environnement, l'étude

du Plan directeur de viabilisation et le rapport sur le Plan directeur des transports. Leur approbation est du ressort du Conseil municipal.

### **Délais – Examen par une tierce partie du Projet de restauration de la rivière Carp**

La modification au Plan officiel, le PCC et les plans directeurs de l'infrastructure seront examinés par le CUE et le Conseil municipal lorsque les résultats et les effets de l'Examen par une tierce partie du Projet de restauration de la rivière Carp seront connus.

Lesdits plans sont diffusés maintenant afin de donner un délai suffisant pour tenir compte des questions/observations qui pourraient être soulevées durant la consultation et afin d'être en mesure de présenter des plans finaux/révisés au CUE. Si des travaux ou des révisions s'avèrent nécessaires à cause de l'Examen par une tierce partie du Projet de restauration de la rivière Carp, ils seront faits avant de présenter le dossier au CUE.

### **Renseignements supplémentaires**

La modification au Plan officiel, le PCC de Fernbank, le Plan de gestion de l'environnement, l'étude du Plan directeur de viabilisation et le rapport sur le Plan directeur des transports peuvent être consultés aux bibliothèques de Stittville, Hazeldean et Beaverbrook et au Centre du service à la clientèle de Kanata ainsi que sur le Web à [ottawa.ca/demdam](http://ottawa.ca/demdam)

Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, veuillez communiquer avec l'urbaniste dont les coordonnées figurent ci-dessous.

### **Avis et exigences de soumission**

Si vous souhaitez être avisé de la décision de la Ville d'Ottawa concernant la proposition de modification au Plan officiel, vous devez en faire la demande par écrit (c'est-à-dire vous devez retourner la feuille de commentaires ci-jointe) à la Ville.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, si une a lieu (date de la réunion à déterminer), ou ne présente pas d'observations écrites concernant la proposition de modification du Plan officiel à la Ville d'Ottawa avant que cette dernière ait adopté ou refusé ladite proposition, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision du Conseil municipal d'Ottawa devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique, si une a lieu (date de la réunion à déterminer), ou ne présente pas d'observations écrites concernant la proposition de modification du Plan officiel à la Ville d'Ottawa avant que cette dernière ait adopté ou refusé ladite proposition, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

**Veillez soumettre tout commentaire à l'urbaniste soussigné d'ici au 5 février 2008.**

**Myles Mahon**

**Ville d'Ottawa**

**Services d'infrastructure et Viabilité des collectivités**

110, avenue Laurier Ouest, 4<sup>e</sup> étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

613-580-2424, poste 27817

Télécopieur : 613-580-2576

[Myles.Mahon@ottawa.ca](mailto:Myles.Mahon@ottawa.ca)